



Paris le 12 novembre 2019

Communiqué de presse

Suite au congrès du SAF des 8, 9 et 10 novembre 2019 à GRENOBLE sur le thème « Démocratie : Service minimum »

Le Syndicat des Avocats de France, lors de son 46^{ème} congrès, a réuni à Grenoble, ville de résistance et du 1^{er} congrès fondateur, plus de 300 personnes, avocats venant de toute la France mais aussi responsables associatifs et syndicaux.

L'Etat de droit affaibli par une vision diminutive de la démocratie, de la justice et de la société civile, glisse vers l'autoritarisme en usant de l'arsenal juridique et judiciaire tantôt comme d'une arme de dissuasion contre l'expression politique et citoyenne, tantôt pour restreindre l'accès au droit et au juge.

Dans ce contexte, le Syndicat des avocats de France s'inquiète de voir l'autorité judiciaire s'accommoder trop souvent de cette surenchère répressive, lorsqu'elle n'en accompagne pas le développement.

Le Syndicat des avocats de France entend réaffirmer son attachement à l'effectivité des droits et à la protection des libertés individuelles et collectives. Il déplore que ces dernières soient systématiquement remises en cause par la répression des manifestations, des actions de désobéissances civiles, des mobilisations populaires, des initiatives locales et de ceux qui organisent ou participent à cette contestation sociale.

Au terme de ce congrès, les membres du Syndicat des avocats de France ont adopté six motions proposées par les commissions pénale, sociale, étrangers, environnement et santé et hospitalisation sans consentement.

Chacune de ces prises de position traduit l'inquiétude grandissante des avocats face aux atteintes toujours plus nombreuses aux droits fondamentaux des citoyens, ainsi qu'à leur défense.

Vous trouverez en suivant les liens, le rapport moral de la présidente et les motions adoptées:

- Démocratie autoritaire, la part des juges
- Motion de la commission étrangers
- Pour rendre effectif le droit de vivre dans un environnement sain : le combat par le droit
- Motion de la commission sociale relative à la répression syndicale
- Motion de soutien à Vincent NIORE
- Motion de la commission hospitalisation d'office et personnes vulnérables

Le Congrès a également renouvelé nos instances et un nouveau Conseil syndical a élu :

Estellia ARAEZ, SAF Bordeaux, Présidente

David VAN DER VLIST, SAF Paris, secrétaire général

Pierre-Etienne ROSENSTIEHL, SAF Strasbourg, trésorier

Catherine GLON, SAF Rennes

Yannis LANTHEAUME, SAF Lyon

Amélie MORINEAU, SAF Paris

Laurence ROQUES, membres du Bureau.

Enfin, de très vifs remerciements à la section de Grenoble pour cette remarquable organisation et son accueil chaleureux !